Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261002-B_DEL_2026_096-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 13 13

L'an deux mille vingt six, le deux octobre, à 08 Heures 30, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis

Absents :
HENRY Lionel, DELABARRE Sylviane

Secrétaire de séance : Madame DUVAL Anne-Laure

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261002-B_DEL_2026_096-DE

N° B_DEL_2026_096

Objet **Technique**

Extension du pôle communautaire - Mise à jour du plan de financement

Extension du Pole : Mise à jour du plan de financement

La récente extension de territoire et les transferts de compétences issus de la loi NOTRE ont entraîné une réorganisation des services et une augmentation du personnel.
Actuellement, le pôle communautaire situé à Montreuil-le-Gast regroupe la moitié des employés, mais ne dispose pas de place suffisante pour accueillir l'ensemble du personnel. La collectivité est donc répartie sur 3 sites principaux.

Afin de regrouper sur un même site les différents services communautaires, la communauté de communes, a conclu un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'élaborer un projet d'extension du site communautaire.

Le programme élaboré avec la Sem Breizh consiste en l'extension du bâtiment ainsi que la rénovation et le réagencement du bâtiment existant. Le concours d'architecte a abouti au choix du projet en conseil communautaire du 09 septembre 2025.

Actuellement en phase d'analyse des offres du marché de travaux , le projet propose de créer un signal à la fois contemporain et parfaitement intégré dans l'environnement architectural et paysager du site. En proposant une implantation cohérente et engagée, le projet d'extension jouxte le bâtiment existant en son Ouest, légèrement en retrait.

Le bâtiment constitue la vitrine de la communauté de communes .Le projet s'inscrit dans une démarche Passivhaus présentant des enjeux majeurs de réduction drastique de la consommation énergétique, suivi d'une amélioration du confort thermique et de la qualité de l'air intérieur pour les occupants.

La subvention FEDER est basée sur un surcoût de 327 907,36 € HT par rapport à un bâtiment classique par la performance énergétique du Bâtiment .

Le plan de financement prévisionnel des dépenses subventionnables :
L'estimation HT des travaux est basé sur la phase de consultation des entreprises

Dépenses		Recettes		
Poste	Montant HT			
Honoraires et études	554 348,50 €	DSIL	116 000,00 €	3,64%
Travaux extension	2 534 959,06 €	FEDER - Batiment performant	114 767,57 €	3,60%
Travaux rénovation	94 687,71 €			
TOTAL	3 183 995,27 €	Autofinancement	2 953 227,70 €	92,76%

Monsieur le Président propose de valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus et de l'autoriser à solliciter les financements auprès de l'État pour la DSIL et de la Région pour les fonds européens FEDER

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261002-B_DEL_2026_096-DE

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste	Montant HT			
Honoraires et études	554 348,50 €	DSIL	116 000,00 €	3,64%
Travaux extension	2 534 959,06 €	FEDER - Batiment performant	114 767,57 €	3,60%
Travaux rénovation	94 687,71 €			
TOTAL	3 183 995,27 €	Autofinancement	2 953 227,70 €	92,76%

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les financements auprès de l'État pour la DSIL et de la Région pour les fonds européens FEDER

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 13/10/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame DUVAL Anne-Laure

Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

